UCLouvain

ldrop2031

2018

Financial Markets Regulations

5 crédits	30.0 h	Q2

Enseignants	Lambrecht Philippe ;
Langue d'enseignement	Anglais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Financial markets are crucial to the functioning of modern economies. The more integrated they are, the more efficient the allocation of capital and long-run economic performance will be. The Financial Services Action Plan 1999-2005 (FSAP) laid the foundations for a strong financial market in the EU. It was followed by the EU Commission's White Paper on Financial Services 2005-2010. This lecture gives an overview of the legal architecture of the Financial Markets Regulations in the European Union. Such architecture is the result of the implementation of the Financial Services Action Plan (FSAP) by the European Commission. The objectives of the FSAP were twofold: creating deep and liquid European capital markets and removing all barriers to cross-border provision of financial services across Europe while maintaining financial consumers' confidence and protection. We will analyze the 5 "framework" European Directives (and derived legislation) which form the heart of the EU Financial Markets Regulations: " Markets in Financial Instruments Directive (MiFID) (Directive 2004/39), which allows investment firms to provide services throughout Europe on the basis of home-country supervision. " Prospectus Directive (PD) (Directive 2003/71), which harmonises across Europe the definition of "public offer of securities" and the form and content of public offer and listing prospectuses. " Transparency Directive (TD) (Directive 2004/109), which harmonises the requirements on periodic and ongoing information applicable to listed companies and further harmonises rules in disclosure of major shareholdings. " Market Abuse Directive (MAD) (Directive 2003/6), which harmonises market abuse rules and reinforces the powers of the competent authorities to detect and sanction infringements of the market abuse prohibitions or requirements. " Takeover Bids Directive (TBD) (Directive 2004/25/EC), which lays down harmonized rules about voluntary and compulsory Takeover Bids, as well as for "Squeeze out" and "Sell out" operations. The EU Financial Markets Regulations are elaborated on the basis of a specific inter-active process: (i) the framework directives (Level 1) are fleshed out by (ii) more detailed measures adopted by the European Securities Committee (Level 2) which are then supplemented by (iii) guidance from the Committee of European Securities Regulations (Level 3). This process is designed to increase flexibility, making it easier for EU regulations to keep up to date with market developments. We will analyse and assess such process as well.
Acquis d'apprentissage	1 At the end of the class, students should have sufficient knowledge to understand Europe's harmonized securities laws. They should be able to retrieve them by using the European Institutions websites (Eurlex http://eur-lex.europa.eu/en/index.htm and European Commission's website http://ec.europa.eu/internal_market/securities/index_en.htm . They should understand what securities are, what conditions are meant for their public issuing and admission to trading on regulated markets, who may trade securities, what conditions apply to companies listed on regulated markets and what transparency rules are applicable for large shareholders. They should also master regulations on market abuses and on take-over bids. The class aims at giving students a better understanding of the role of securities and of financial markets in securities in the financing of the economy. It should enable them to better understand why confidence is a key factor of financial markets. The course is part of the Banking and Finance Option, which also contains DROP2032 Droit des marchés financiers et DROP2033 Droit bancaire. - - - - *La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».*

Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Etant donné que l'unité d'enseignement insiste sur l'importance de la compréhension des directives et des règlements européens, une approche méthodique de la façon de lire et de comprendre cette réglementation est essentielle. C'est la raison pour laquelle le professeur évalue de manière informelle la participation des étudiants aux différents cours, au travers de leurs réponses aux questions qu'il pose et de leur implication dans les discussions. La partie formelle de l'évaluation a lieu lors d'un examen oral. L'étudiant tire une question au hasard et prépare sa réponse pendant dix minutes. Il est important de commencer par présenter la structure de sa réponse et ensuite de la développer de manière méthodique, en insistant sur les documents pertinents du Compendium qui illustrent les éléments importants de la réponse. Il est très important d'utiliser effectivement le Compendium puisqu'un des principaux objectifs de l'unité d'enseignement est de faire en sorte que les étudiants comprennent la manière dont les directives et règlements doivent être lus et compris. Pendant l'explication de la réponse, le professeur posera certaines questions spécifiques afin d'entrer en dialogue avec l'étudiant. Lorque le professeur sera convaincu qu'il a obtenu une bonne idée de ce que l'étudiant savait à propos de la question, il posera ensuite une ou deux autres petites questions, afin de s'assurer que la note finale est correcte. A la fin de l'examen, le professeur donne généralement un court debriefing, expliquant ce qui a bien été ou, éventuellement, ce qui n'a pas été, afin de faire comprendre à l'étudiant son évaluation de ses acquis.
Méthodes d'enseignement	Un Compendium reprenant les documents essentiels pour l'unité d'enseignement est mis à la disposition des étudiants via le service cours de la faculté de droit. Il est important que les étudiants préparent les leçons en lisant à l'avance les documents qui seront présentés lors de celles-ci. Le professeur utilise des PPT et certains sites web pour illustrer ses cours. Il donne des exemples pratiques. Il insiste sur l'importance d'une approche méthodique de la lecture des directives et règlements. Les étudiants sont encouragés à participer au cours en lisant la presse économique et financière et en posant des questions. L'expérience montre l'intérêt qu'il y a à discuter les liens entre la matière enseignée et les événements survenant sur les marchés financiers. Ainsi, par exemple, l'importance de la crise financière de 2008 sur la réglementation est souvent discutée avec les étudiants. Le professeur encourage les étudiants à poser des questions. Il favorise le débat autour de questions intéressantes.
Contenu	Cette unité d'enseignement présente aux étudiants la réglementation européenne de base concernant les marchés financiers. Il s'agit de comprendre ce que sont les marchés financiers, pourquoi ils existent, comment ils fonctionnent et comment ils sont réglementés. Dans le cadre d'une introduction générale, un certain nombre de concepts fondamentaux sont parcourus. Il s'agit de comprendre l'action de l'Union Européenne pour améliorer la circulation des capitaux en Europe et pour permettre un meilleur accès des entreprises et des collectivités au financement par les marchés. Ce financement est une alternative importante au crédit bancaire. Au départ, chaque Etat avait ses propres règles. Désormais, la réglementation est fortement harmonisée au niveau européen. Le droit financier comprend des milliers de pages de textes. L'unité d'enseignement n'a pas pour ambition de présenter chacune de ces pages. Il s'agit plutôt de comprendre le fil rouge des réglementations essentielles, de se familiariser avec les modes d'élaboration et d'adaptation des directives et règlements européens en matière de droit financier, et d'apprendre à chercher par soi-même dans les nombreux textes applicables. L'interaction entre le droit européen et le droit belge est également explicitée. En particulier, nous étudierons l'action de l'Union européenne pour réaliser l'union des marchés de capitaux. Nous aborderons ensuite les règles applicables aux marchés d'instruments financiers et aux services d'investissement. L'accent sera mis ensuite sur les émissions publiques d'instruments financiers et sur les admissions aux négociations sur les marchés réglementés, avec toute la réglementation sur le prospectus. L'impact de la cotation d'une société sur un marché réglementé sera ensuite examiné au regard des obligations d'information des sociétés cotées, des droits des actionnaires et de la réglementation des offres publiques d'acquisition. Enfin, le dispositif de prévention et de sanction des abus de marché sera examiné. L'enseignant veille à illustrer les différentes réglementations par des exemples concrets permettant de comprendre les opérations économiques régies par le droit européen des marchés financiers.
Ressources en ligne	Un recueil des textes européens (Compendium) est mis à disposition des étudiants via le service-cours. Pour des raisons d'uniformité et de pédagogie, l'usage de ce Compendium est obligatoire. Chaque cours fait l'objet d'une présentation power point disponible via Moodle.

Bibliographie	• Compendium • Power point presentations on Moodle AUCKENTHALER, F., Droit des marchés de capitaux, Paris, L.G.D.J., 2004. BERGE, J.-S., et ROBIN-OLIVIER, S., Introduction au droit européen, Paris, PUF,Thémis droit, 2008 BLUMANN, C., et DUBOIS, L., • Droit matériel de l'Union Européenne, Paris, 6e éd., Litec, 2009. • Droit institutionnel de l'Union Européenne, Paris, 4e éd., Litec, 2010. BONNEAU, T., PAILLER, P., ROUAUD, A.-C., TEHRANI, A., VABRES, R., Droit financier, Paris, Précis Domat, LGDJ, 2017. BONNEAU, T., et DRUMMOND, F., Le droit des marchés financiers, Paris, 3e éd.,Economica, 2010. COURET, A., et LE NABASQUE, H., (dir.), Droit financier, 2e éd., Paris, Dalloz, 2012. KATZ, E., Financial Services Regulation in Europe, 2e ed., Oxford University Press, 2008. MARTUCCI, F., L'ordre économique et monétaire de l'Union européenne, coll. Droit de l'Union – thèses, Bruxelles, Bruylant, 2015. MOLONEY, N., EC Securities Regulation, 2e ed., Oxford EC Law Library, 2008. MOLONEY, N., EU Securities and Financial Markets Regulation, 3rd ed., Oxford EU Law Library, 2014. PARTSCH, P.-E., Droit bancaire et financier européen, Bruxelles, Larcier, 2016. SEVE, M., La régulation financière face à la crise, Bruxelles, Bruylant, 2013
Autres infos	Sites à consulter: ESMA: www.esma.europa.eu FSMA: www.fsma.be BNB: www.bnb.be
Faculté ou entité en charge:	BUDR

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)

Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en droit (horaire décalé)	DRHD2M	5		
Master [120] en études européennes	EURO2M	5		
Master [120] en droit	DROI2M	5		